

Je représente la coop d'habitation qui sera voisine du projet. Et nous avons quelques points à vous faire part tant qu'à l'avenir de ce projet.

La hauteur du bâtiment qui changera l'ensoleillement du parc l'après-midi; 9 étages étant beaucoup trop haut. Peut-être que 5 étages serait mieux pour le projet.

La look du bâtiment qui était supposé reproduire la façade du coin ste-cath et Alexandre de sève et qui selon les croquis n'en est rien. Nous croyons que le look de cette façade est unique et iconique du village et doit être reproduite dans le nouveau projet.

De plus nous croyons qu'il est impératif qu'une toiture verte soit planifié dans le projet afin de combattre l'îlot de chaleur que ville-marie s'efforce à réduire. Aussi peut-être qu'une couleur plus pâle aiderait plutôt que le brun et le noir.

Carl-André Girard

Pour la Coop d'habitation Samuel 1er deuxième phase